CLIENT DISTRIBUTEUR

CONDITIONS PARTICULIÈRES ÉDITÉES LE 01/09/2026
par **STARGATES GROUPE GATES** pour le client :

STARGATES
7 av. Lascos, 13500 Martigues
TÉL.: 04 42 87 17 30
Email : contact@stargates.pro
N° SIRET 802 951 14 500019
TVA Intracom. : FR67802951145

Merci de nous retourner ce Contrat de Conditions Particulières daté, signé et tamponné par email à l'adresse suivante contact@stargates.pro ou par voie postale à nos bureaux à : STARGATES GROUPE GATES, 7 avenue Lascos, 13500 Martigues.

REMISES COMMERCIALES

Les taux de remise ci-dessous s'appliquent sur les références du catalogue en vigueur et les tarifs du Prix de Vente Hors-Taxes en vigueur au jour du Bon Pour Accord du Devis ou de la Commande.
La "Remise UDM" remplace la "Remise Commerciale" si les conditions sont réunies.

Remise Commerciale sur l'intégralité des références STARGATES GROUPE GATES (sauf produits avec «Remise UDM») :
-60%

-72% PAR QUANTITATIF DE 30

-PRIX NETS

FRAIS DE PORT

Pour toute expédition en France Métropolitaine :

Franco de port à **300€ HT**, sinon frais de port **22€ HT** jusqu' à 30 Kgs maxi.

Pour toute expédition hors de la France Métropolitaine : **nous consulter.**

SAV

Le délai de traitement des produits envoyés en S.A.V est : **PRIORITAIRE.**

Les comptes clients DISTRIBUTEUR bénéficiant d'un délai de traitement PRIORITAIRE ont une prise en charge anticipée de leurs demandes SAV par rapport aux autres comptes clients.

VALIDATION

Cette proposition de Conditions particulières est valable 30 jours à partir de sa date d'émission, et est applicable pour une durée d'une année à partir de sa date d'acceptation. Cette proposition pourra être réétudiée à ce terme selon le chiffre d'affaires réalisé.

En datant et signant ce document à retourner à STARGATES GROUPE GATES sous 8 jours après signature, vous acceptez ces conditions dans leur entièreté et attestez :
- Que toutes les coordonnées, notamment les adresses physiques et les références bancaires, que vous avez transmises sont réelles et à jour,
- Avoir pris connaissance et accepté dans leur intégralité les Conditions Générales de Vente (à signer en page 3) de la Société STARGATES GROUPE GATES, représentée par son gérant M. Sébastien REDON.

Date : Nom du signataire : Fonction :

Signature et Tampon de la Société

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1) APPLICATION DES CGV
Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de STARGATES GROUPE GATES prévaloir contre les Conditions Générales de Vente. Toute condition contraire posée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à STARGATES GROUPE GATES.

2) PRODUITS CONTRACTUELS ET PRIX
STARGATES GROUPE GATES GROUPE GATES pourra la modifier la liste des Produits et des Tarifs de Vente Public Hors-Taxes en vigueur à ce jour :
- lors des changements de tarifs, généralement en début d'année, annoncés par l'attaché commercial,
- lors des lancements de nouveautés ou d'interruption de fabrication de certains Produits.
Le DISTRIBUTEUR ne pourra exiger aucune indemnité suite à une modification de cette liste de Produits et de tarifs.
PAIEMENT: PAR VIREMENT : 30 jours. **POUR TOUT RETARD DE PAIEMENT LA PROCHAINE COMMANDE DEVRA ETRE PAYEE D'AVANCE AVANT LIVRAISON.**

Escompte 1% pour tout paiement anticipé. Tout retard de paiement donnera lieu au versement à STARGATES GROUPE GATES d'une indemnité forfaitaire de 150 euros destinée à couvrir les frais exposés sans préjudice de toute indemnité obtenue en justice.
En cas de retard, toutes les créances deviennent exigibles à première demande. En cas de défaut de paiement, 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse, le présent contrat sera résilié de plein droit. STARGATES GROUPE GATES pourra ainsi demander en référé la restitution des produits, sans préjudice des autres dommages et intérêts.

3) REMISES
• Remise commerciale : elle est applicable à chaque produit.
• Remise promotionnelle ponctuelle ; elle est applicable à certains produits en promotion et sera calculée en fonction de paliers de quantités commandées.
• Remise supplémentaire : en fonction de la quantité commandée hors remise promotionnelle.

4) LIVRAISON, EXPÉDITION, RÉCLAMATION, REPRISE DE MARCHANDISES
Franco de port et d'emballage : 300 euros net HT. (hors livraisons EXPORT)
La responsabilité de STARGATES GROUPE GATES ne pourra être engagée en cas de défaut de la marchandise lié à un entreposage dans des conditions anormales. Il devra être notifié toute réclamation motivée au transporteur **dans les 3 jours de la réception de la marchandise par lettre recommandée**, sinon aucune reprise de marchandise ne pourra être exigée par le DISTRIBUTEUR. Les délais de livraison convenus sont donnés à titre seulement indicatif et leur non-observation ne peut entraîner ni pénalité, ni dommages et intérêts, ni annulation de commande. Il est rappelé au client que le fait de passer une commande implique l'acceptation formelle des présentes conditions générales de vente qui l'emportent de convention expresse, sur celles de l'acheteur et par conséquent qu'aucune demande de dérogation ou facturation pour livraison en colis et non en palette pour les produits légers (visiophones ou télécommandes par cartons **de moins de 30kg**) ne pourra être acceptée même en cas d'existence d'un contrat cadre. Concernant la livraison en palette de tout autres produits lourds ou volumineux (motorisations de portail, barrières levantes, portail en fer ou aluminium), le contrat cadre signé entre les parties fera foi.

5) STOCK
Le Distributeur s'engage à maintenir en permanence un stock suffisant dans toutes les références de la gamme STARGATES GROUPE GATES permettant de répondre immédiatement à la demande des consommateurs. Cette disposition est déterminante.

6) CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ
De convention expresse, par dérogation aux dispositions de l'article 1583 du Code Civil, il est convenu avec le DISTRIBUTEUR que le transfert de propriété soit suspendu jusqu'au paiement intégral du prix en principal et accessoire, le DISTRIBUTEUR acceptant de se soumettre aux dispositions de la loi n°80 335 du 12 mai 1980.
• La marchandise sera aux charges, risques et périls du DISTRIBUTEUR à compter de la livraison des Produits.
• Le DISTRIBUTEUR s'oblige à assurer la marchandise et à justifier de l'existence d'une telle assurance pour STARGATES GROUPE GATES.

7) REVENTE - INTERNET
Le DISTRIBUTEUR s'engage à ne réaliser aucune forme de publicité ou promotion des produits STARGATES GROUPE GATES de sa propre initiative sans l'accord préalable et écrit de STARGATES GROUPE GATES, tant sur la forme que sur le contenu de la publicité.
Il est expressément INTERDIT de revendre les Produits sur internet s'ils sont remisés : ils doivent obligatoirement être vendus au prix public en vigueur.

8) PUBLICITÉ - UTILISATION DE LA MARQUE STARGATES GROUPE GATES
Le DISTRIBUTEUR soumettra toute publicité qu'il envisage sur les Produits à l'autorisation préalable de STARGATES GROUPE GATES qui s'assurera de sa conformité à la stratégie publicitaire et à l'image de marque des Produits.

9) DURÉE - RÉSILIATION
Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an à compter du jour de sa signature et se renouvellera par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, et ce par lettre recommandée avec accusé de réception, deux mois au moins avant la fin de chaque échéance. Toutefois, en cas de manquement grave du DISTRIBUTEUR, compromettant l'image de marque des Produits ou du réseau ou dans l'hypothèse où le DISTRIBUTEUR ne satisferait plus les conditions d'agrément visés au présent contrat, STARGATES GROUPE GATES pourra mettre fin, immédiatement et de plein droit au présent contrat, sans préjudice de toute demande de dommages et intérêts. Par ailleurs, le DISTRIBUTEUR devra restituer à STARGATES GROUPE GATES les Produits en stock à ses frais, risques et périls, et ne pourra plus utiliser la marque STARGATES GROUPE GATES.

10) COMMANDES
Le fait de passer une commande implique l'acceptation formelle des présentes conditions générales qui l'emportent de convention expresse, sur celles de l'acheteur. Les commandes reçues de l'acheteur ne pourront être annulées par celui-ci, les marchandises ne seront ni reprises ni échangées. L'acceptation du bon de livraison sans réclamation écrite dans les 24 heures suivantes, équivaudra à une reconnaissance formelle des quantités et de la qualité mentionnée.

11) PRIX
Les prix pratiqués sont ceux figurant au tarif en vigueur au lieu et date de livraison.
Toute livraison sera effectuée sur la base des lois, règlements, impôts, taxes, usages tarifs et conditions générales de transport et de douane en vigueur au moment de sa conclusion.
Toute charge nouvelle ou augmentation de prix résultant directement ou indirectement de la variation de l'un de ces éléments sera supportée par l'acheteur. Les prix et les caractéristiques techniques portées par produit sur les catalogues, prospectus et tarifs peuvent être modifiés par STARGATES GROUPE GATES sans préavis.

12) GARANTIE
L'utilisation de nos produits non conformément à nos instructions et dont les conditions d'installation et d'emploi échappent à notre contrôle (installation du matériel par un professionnel non habilité, installation sans respect des normes en vigueur notamment la norme française NF C 15-100 qui réglemente les installations électriques en basse tension en France) ne peut, en aucun cas, engager notre responsabilité. La garantie de nos marchandises est, de convention expresse, limitée au remplacement des produits reconnus défectueux sans indemnités ni dommages et intérêts d'aucune sorte, si le matériel a été posé par un personnel compétent dans le respect des normes en vigueur. Nos marchandises sont réputées avoir été agréées dans leur conception. Notre responsabilité est strictement limitée à la réparation

ou l'échange des pièces reconnues défectueuses par nos services. En aucun cas, nous ne sommes responsables d'indemnités pour frais de main d'œuvre, de démontage, de remontage, d'immobilisation et de transport.
La garantie de conformité de 2 ans, pièces et main d'œuvre, est applicable à l'ensemble des produits figurant sur notre catalogue.
La garantie commerciale « Garantie 5 STARS », comprenant 1 an de garantie pièces et main d'œuvre avec échange à neuf des produits défectueux sans réparation, puis 4 ans de garantie pièces et main d'œuvre avec remise en état du matériel possible par réparation de celui-ci, est applicable selon les Conditions Générales de Garantie disponibles sur le site STARGATES GROUPE GATES.pro. Cette garantie est valable hors surcharge électrique du fournisseur d'énergie du réseau ou de la ligne électrique. L'échange standard ne peut être fait que si le personnel qui a installé le matériel peut justifier de compétences et **d'explications de montage** prouvant la capacité à régler ou à poser notre matériel. En cas de vente directe exceptionnelle à une société non spécialisée par exemple ou un salarié d'un de nos clients ou à un particulier qui a acheté via un site internet, celle-ci ou celui-ci devra prouver que le matériel a bien été posé par un installateur compétent et justifiant d'une activité au moment de la pose de l'ensemble pour justifier de la garantie.
Si le ou les moteurs ont été posés de façon non conforme ou si la centrale électronique a été mal câblée ou mal programmée, c'est-à-dire temps de travail trop long ou inversion des fils, non-respect du câblage des accessoires ou mauvais câblage en termes de normes de sécurité, telles que la longueur ou la section des câbles et les protections associées, le matériel ne pourra en aucun cas être pris sous garantie.

13) INSTALLATION
Après avoir enlevé le couvercle en dévissant les vis spéciales à cet effet, s'assurer si tout l'équipement électronique est bien intact. En cas de doute ne pas mettre en marche le tableau électronique et s'adresser à des personnes professionnellement qualifiées en la matière. Les éléments accessoires de la boîte (les vis, les chaumards) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ce sont des sources potentielles de danger. S'assurer que l'équipement électronique et les dispositifs accessoires (transformateur électrique, porte-fusible) soient correctement fixés à la boîte. Dans le cas contraire, visser les vis desserrées ou bien ajouter les vis manquantes. Positionner l'équipement électronique près du portail, afin de réduire au minimum la longueur des fils de jonction au reste de l'installation. Attention : Pour que le tableau électronique fonctionne correctement la longueur des fils qui sont branchés à cette dernière ne doit pas dépasser les 10 mètres. Pour avoir une plus grande protection, il est conseillé de positionner le tableau électronique sous un toit ou bien et mieux encore, dans un local qui dispose aussi de deux parois latérales. En outre, il est souhaitable, là où cela est possible, d'installer l'équipement électronique à une hauteur non inférieure à 1,5 mètre pour éviter toute manipulation de la part des enfants. Avant de procéder à la fixation, orienter la boîte de façon à ce que la paroi qui contient les chaumards soit tournée vers la terre. Attention : Ne pas fixer la boîte sur des surfaces en bois. Extraire la partie mobile de la boîte à bornes et effectuer le branchement des fils relatifs à l'installation comme cela est indiqué dans les paragraphes suivants.

14) ENTRETIEN
Attention : L'entretien du dispositif doit être effectué seulement et exclusivement par un technicien spécialisé ou autorisé du fabricant. Toute opération d'entretien ou contrôle du dispositif doit être effectuée en l'absence de l'alimentation électrique. Entretien ordinaire : Chaque fois qu'il est nécessaire et cependant tous les 6 mois, il est recommandé pour vérifier le fonctionnement du dispositif. Entretien extraordinaire : En cas de panne, enlever le dispositif et l'envoyer pour la réparation au laboratoire du fabricant ou au laboratoire autorisé.

15) RETOURS
Aucun retour ou reprise de marchandises ne peut être effectué sans accord préalable écrit par STARGATES GROUPE GATES. Toute marchandise retournée sans cet accord sera refusée ou tenue à disposition de l'acheteur. Un retour de produit ne peut donner lieu à un avoir que si ce produit est identifiable, retourné dans son emballage complet d'origine, et n'ayant subi aucun endommagement. Suite à une erreur du client dans sa commande, et lorsque STARGATES GROUPE GATES accepte le retour, l'avoir correspondant à la marchandise s'élèvera à l'intégralité du prix net HT facturé, et hors port si ladite marchandise est retournée dans un délai de 15 jours, et réalisé dans les conditions précédentes. Dans tous les cas, les frais de retour restent à la charge du client.

16) RÉPARATIONS
Les réparations des articles achetés sont effectuées au plus juste prix. Les frais de port aller et retour restant dans tous les cas à la charge de nos clients.

17) PROTECTION DES CLAUSES
Dans le cas où une ou plusieurs des clauses contenues dans les présentes CGV étaient déclarées non valides par une juridiction compétente, cela n'affecterait en rien la validité des clauses restantes dans les présentes.

18) CONFIDENTIALITÉ
Tous les documents fournis par nos soins, schémas techniques et plans spécifiques à une utilisation particulière de nos produits, demeurent notre propriété. La reproduction de ces documents est interdite, sauf autorisation préalable de STARGATES GROUPE GATES. Ils ne peuvent être mis à la disposition de nos concurrents ou utilisés à d'autres fins que celles de la commande pour laquelle ils ont été fournis.

19) CONTESTATIONS
Pour toutes les contestations relatives à l'interprétation, l'exécution ou la cessation du présent contrat, il est expressément donné compétence exclusive aux tribunaux du ressort de la Cour d'Appel d'Aix En Provence, et ce, même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou d'instance en référé.

20) PROCÉDURE DE SAV
1° Demande de SAV de la part du client de STARGATES GROUPE GATES.
2° Retour de la part de STARGATES GROUPE GATES par mail avec numéro de prise en charge de SAV.
3° Envoi à la charge du client du matériel avec notre numéro de prise en charge de sav à l'intérieur sur papier à entête du client.

21) CONTRAT DE DISTRIBUTION SÉLECTIVE
Le DISTRIBUTEUR, après avoir pris connaissance de ce contrat de distribution sélective, a déclaré l'avoir téléchargé sur le site www. STARGATES GROUPE GATES GROUPE GATES.pro et en accepter les termes sans réserve ni restriction. STARGATES GROUPE GATES l'a en conséquence autorisé, dans les conditions définies ci-après, à étendre à internet la commercialisation des produits de la marque STARGATES GROUPE GATES® dont il a préalablement reçu l'agrément pour le(s) point(s) de vente physique(s). Le prix public affiché doit obligatoirement être le prix public en vigueur, seuls les clients professionnels du DISTRIBUTEUR avec un accès privé par identifiant et mot de passe peuvent avoir accès à des prix négociés individuels selon des conditions particulières.

Date :	Nom du signataire :	Fonction :
Signature et Tampon de la Société		